

CONTRAT-ACTIVITÉ DE FORMATION PRATIQUE EN MILIEU DE TRAVAIL

Code de cours : _____

Titre : _____

Trimestre/Année : _____

ENTRE :

L'Université du Québec à Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1
Téléphone : 1-418-545-5011

Responsable des stages

Professeur de l'UQAC (superviseur)

ET :

Nom de l'organisme

Adresse

Téléphone

Représentant

Tuteur (répondant) dans l'organisme

AU BÉNÉFICE DE :

Nom (étudiant)

Adresse

Téléphone

Programme d'études

Code permanent

Ci-après appelée « L'UNIVERSITÉ »	Ci-après appelé « L'ORGANISME »	Ci-après appelé « LE STAGIAIRE »
1. L'UNIVERSITÉ :	2. L'ORGANISME :	3. LE STAGIAIRE :
1.1 fait connaître à l'organisme la description les objectifs du stage et/ou du projet pédagogiques (annexer s'il y a lieu);	2.1 accepte de recevoir l'étudiant comme stagiaire: _____	3.1 accepte de se conformer aux règles du sens commun ainsi qu'aux règles en vigueur à l'intérieur de l'organisme et à respecter les politiques et règlements, en particulier ceux relatifs à la confidentialité de toute information;
1.2 assume la supervision du stage ou du projet;	2.2 s'engage à nommer un membre du personnel comme tuteur ou répondant du stage;	3.2 s'engage à respecter le secret professionnel ainsi que les autres règles de déontologie propres à l'organisme;
1.3 s'engage à fournir à l'organisme, à la demande de celui-ci, une preuve d'assurance-responsabilité protégeant le stagiaire;	2.3 s'engage à faciliter au stagiaire la poursuite des objectifs et le déroulement de son stage en donnant au superviseur du stagiaire tous les moyens pour lui permettre le suivi et l'évaluation académique du projet, de même que le support requis pour la réalisation du mandat du stagiaire;	3.3 accepte de se soumettre aux exigences sanitaires de l'organisme d'accueil, le cas échéant;
1.4 s'engage à aviser immédiatement, par écrit, l'organisme de toute annulation ou modification de stage;	2.4 offre ses services médicaux d'urgence au stagiaire, en cas de maladie subite ou d'accident sur les lieux du stage;	3.4 accepte de respecter la politique de l'organisme concernant le salaire ainsi que les frais de déplacement et de séjour des stagiaires;
1.5 s'engage à transmettre à chacune des parties impliquées copie dûment signée du présent protocole d'entente;	2.5 fournit, à la demande de l'Université, une attestation de la présence du stagiaire;	3.5 s'engage à respecter le droit de propriété sur tout travail effectué pour l'organisme et directement relié aux objectifs et aux activités du stage. À ce titre, le stagiaire octroie à l'organisme une licence perpétuelle et irrévocable lui permettant d'utiliser à sa guise le produit du travail effectué au cours du stage sans que le stagiaire puisse réclamer de dédommagement d'aucune espèce;
1.6 se dégage de toute responsabilité dans le cas d'une éventuelle entente entre l'organisme et le stagiaire quant à la politique de l'organisme concernant le salaire ainsi que les frais de déplacement et de séjour des stagiaires.	2.6 n'exige aucuns frais pour recevoir le stagiaire;	3.6 s'engage à aviser immédiatement, par écrit, le responsable des stages, quinze jours avant toute intention de modifier ou d'abandonner le stage;
	2.7 respecte sa politique concernant le salaire ainsi que les frais de déplacement et de séjour des stagiaires;	3.7 en cas de manquement à la discipline ou aux exigences académiques, le stagiaire comprend que le stage pourrait être annulé ou qu'il pourrait être retiré du milieu de stage;
	2.8 avise immédiatement le stagiaire, par écrit, d'une cessation ou d'une modification de stage et transmet une copie de cet avis au responsable des stages ainsi qu'au superviseur de l'UQAC;	3.8 s'assure auprès du responsable des stages que sa couverture d'assurance est suffisante.
	2.9 comprend qu'en cas de manquement par le stagiaire à la discipline ou aux exigences académiques, le stage pourrait être annulé ou le stagiaire retiré du milieu de stage;	
	2.10 prend les moyens raisonnables pour s'assurer que tout employé, représentant ou sous-traitant en situation d'autorité ou pédagogique vis-à-vis le stagiaire, s'abstienne d'avoir une relation à caractère sexuel, intime ou amoureux avec le stagiaire pendant toute la durée du stage.	

La durée de la présente entente est du _____ au _____

En foi de quoi, les parties ont signé, ce _____
Date

L'UNIVERSITÉ :

Directeur du programme ou
Responsable des stages

PARTENAIRE :

(En cas de double diplomation)

Représentant de l'Université partenaire

L'ORGANISME :

Représentant de l'organisme

LE STAGIAIRE:

Nom